

Demande déposée le 13/07/2023	
Par :	Monsieur LECOURT Patrice
Demeurant à :	19, rue de monthule 27320 ST GERMAIN S AVRE
Sur un terrain sis :	19, rue de monthule à : SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE 548 AC 201
Nature des Travaux :	Remplacement du mur de clôture séparative

N° DP 027 548 23 F0022

Surface de plancher créée: 0 m²

Destination :
Habitation - Logement

Le Maire de la commune de SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE ;

Vu la déclaration préalable susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

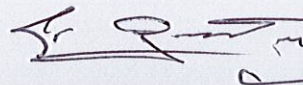
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 17/12/2019, modifié le 28/09/2021 et le 11/10/2022, révisé le 27/06/2023 ;

::: ARRÊTE:::

Article Unique : La déclaration préalable est ACCORDEE pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à : SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE, le 16/08/2023

Le Maire,



GAUTIER Francis



Affiché en Mairie le : 16/08/2023